



Bulletin d'assurance

#2025-005

16 juillet 2025

À : Organismes sportifs provinciaux et territoriaux
Clubs affiliés

De : Barry Petrachenko
Directeur exécutif

Copies : Conseil d'administration

Objet : Participation de joueurs internationaux à des tournois sanctionnés

Pickleball Canada accueille des participants internationaux à des tournois sanctionnés au Canada.

Bien que la couverture d'assurance de Pickleball Canada ne s'applique qu'aux membres canadiens résidents, la participation de joueurs internationaux n'empêche pas un tournoi d'obtenir la sanction de Pickleball Canada.

Les joueurs internationaux (y compris les participants des États-Unis) peuvent être autorisés à participer à des événements sanctionnés par Pickleball Canada dans les conditions suivantes :

- Ils doivent **signer une décharge de responsabilité** reconnaissant qu'ils ne sont pas couverts par l'assurance de Pickleball Canada.
- Ils doivent **fournir une preuve de couverture d'assurance personnelle valide** (voyage/médicale et responsabilité civile) comme condition d'inscription.
- Les organisateurs du tournoi doivent **recueillir et vérifier cette documentation** avant la participation.
- Ces exigences doivent être **clairement communiquées** dans les documents d'inscription au tournoi.

Cette procédure vise à protéger tous les participants et les hôtes/organisateurs tout en garantissant la clarté en matière de responsabilité et de risque.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ces sujets, veuillez contacter info@pickleballcanada.org.